

AFFAIRE N° 4. - Travaux d'endiguement de la Ravine des Patates à Durand - Approbation de l'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 24 JUIN dernier a eu lieu l'ouverture des plis contenant les offres pour les travaux d'endiguement de la Ravine des Patates à Durand.

Après débats, la Commission a décidé de déclarer adjudicataire l'Entreprise CHANG-KUW-SENG-SHENG Arsène, pour le prix de CINQUANTE TROIS MILLIONS CENT SIX MILLE SIX CENTS Frs CFA (53 106 600 Frs).

Je vous demande donc d'approuver cet appel d'offres.

Le financement de ces travaux est assuré :

- d'une part, par une subvention de VINGT CINQ MILLIONS de Frs CFA (25 000 000) du FIDOM local ;
- d'autre part, par une subvention de VINGT HUIT MILLIONS CENT SIX MILLE SIX CENTS Frs CFA (28 106 600) accordée par le Conseil Général.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Jerri le 6 Juin 1970
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé : Ph. Teseley
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. N'pessan